

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22107310

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

30 AOUT 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION Tournai
Greffe

N° d'entreprise : **0426 182 564**

Nom

(en entier) : **Dejonckheere Tournai**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 190 - 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Nomination des administrateurs

L'assemblée générale de 6 juin 2022 a décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale de 2028:

- Carplan SA avec numéro d'entreprise 0435182481, qui a son siège social à Rue du Sarpe 3, 7711 Dottignies et qui est représentée par son représentant permanent M. Christophe Dejonckheere;
- All Automobil Services SA avec numéro d'entreprise 0454268321, qui a son siège social à Iepesestraat 465, 8800 Roeselare et qui est représentée par son représentant permanent Mme. Leen Desmet.

L'assemblée générale de 6 juin 2022 a aussi décidé de ne pas renouveler le mandat de l'administrateur Alivia Management SRL, représentée par M. Gaëtan Van Canster, et de nommer comme nouvel administrateur à partir du 01/08/2022 pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale de 2028:

- Conversio Management SRL avec numéro d'entreprise 0787527855, qui a son siège social à Bas Rejet 39, 7540 Rumilles et qui est représentée par son représentant permanent M. Denis Casterman.

Immédiatement après l'assemblée générale de 6 juin 2022, l'organe d'administration a décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants comme administrateurs délégués pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale de 2028:

- Carplan SA, représentée par M. Christophe Dejonckheere
- All Automobil Services SA, représentée par Mme. Leen Desmet

Carplan SA,
représentée par M. Christophe Dejonckheere
Administrateur délégué

All Automobil Services SA,
représentée par Mme. Leen Desmet
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 08/09/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).